



BULLETIN DU CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA

Journée mondiale de sensibilisation à la
maltraitance des personnes âgées

2026-06-15

LA FRAUDE : IDENTIFIEZ-LA, SIGNALEZ-LA, ENRAYEZ-LA

À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées le 15 juin, le Centre antifraude du Canada (CAFC) met en garde la population canadienne contre les fraudes ciblant les personnes âgées au Canada.

Les fraudeurs ont souvent recours à la pression, à la peur, à la confiance ou à la manipulation émotionnelle pour convaincre leurs victimes d'envoyer de l'argent ou de communiquer des renseignements personnels et financiers. Les personnes âgées sont la cible de divers types de fraude : fraude à l'investissement ou du prix gagné, fraude relationnelle, fraude de la situation d'urgence ou personification d'employés d'institutions financières ou d'organismes de confiance.

Fraude à l'investissement : Les fraudeurs proposent de faux placements qui promettent des rendements élevés avec peu ou pas de risque. Les victimes pourraient être encouragées à investir dans des plateformes de cryptomonnaie ou d'autres placements frauduleux.

Fraude du prix gagné : Les fraudeurs font croire aux victimes qu'elles ont gagné un prix, à la loterie ou à un concours, mais qu'elles doivent d'abord s'acquitter de frais, de taxes ou de frais de dossier pour pouvoir le réclamer.

Fraude relationnelle : Les fraudeurs nouent des relations en ligne afin de gagner la confiance des victimes et de créer des liens affectifs avec elles avant de leur demander de l'argent, des cadeaux ou une aide financière.

Fraude de la situation d'urgence : Les fraudeurs se font passer pour un petit-enfant, un membre de la famille ou un proche et affirment avoir besoin d'argent de toute urgence pour payer une caution, des frais juridiques ou des frais médicaux.

Enquêteur de fraude/enquêteur bancaire : Les fraudeurs se font passer pour des employés d'institutions financières, de services de police ou de services d'enquête sur la fraude et affirment que les comptes des victimes ont été piratés. Ils poussent ces dernières à transférer de l'argent, à fournir des renseignements bancaires ou à remettre leurs cartes bancaires à un messenger.

Signes avant-coureurs

- Pression pour agir vite.
- Demandes que les conversations restent confidentielles.
- Promesses de prix, de gains ou de profits garantis.
- Demandes de paiements anticipés, de frais ou de taxes.
- Demandes de mots de passe, de renseignements bancaires ou de codes d'authentification multifacteur.
- Instructions pour envoyer de l'argent par cryptomonnaie, cartes-cadeaux ou virement bancaire ou en espèces.



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police



Bureau de la concurrence
Canada

Competition Bureau
Canada



Police Provinciale de l'Ontario

Canada

- Appels téléphoniques, courriels ou messages textes ou sur les médias sociaux non sollicités.
- Manipulation émotionnelle visant à créer un sentiment de panique, de peur ou d'urgence.
- Demandes d'autorisation d'accès à distance à votre téléphone ou à votre ordinateur.
- Numéros de téléphone ou identifiants d'appelant qui semblent légitimes, mais qui pourraient être falsifiés.

Comment vous protéger

- Prenez le temps de réfléchir et de faire des vérifications avant d'envoyer de l'argent ou de communiquer des renseignements.
- N'envoyez jamais d'argent sous la pression, par peur ou sous la menace.
- Communiquez directement avec les organisations en utilisant des numéros de téléphone ou des sites Web de confiance.
- Ne donnez pas vos mots de passe ni vos codes d'authentification multifacteur.
- Méfiez-vous des demandes d'argent ou des occasions d'investissement non sollicitées.
- Discutez avec une personne de confiance avant de prendre des décisions financières.
- Ne permettez jamais à des inconnus d'accéder à distance à vos appareils.
- Méfiez-vous des offres qui semblent trop belles pour être vraies.
- Obtenez [d'autres conseils et trucs pour vous protéger](#).

Si vous croyez avoir été la cible de fraude ou de cybercriminalité, signalez-le à votre service de police local. Il est aussi possible de faire un signalement en ligne sur le site Web [Signaler la cybercriminalité et la fraude](#) ou par téléphone au 1-888-495-8501.